

Arrêté portant proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels
au Comité Social d'Administration et d'Etablissement (CSAE) de l'Université de Technologie Tarbes
Occitanie Pyrénées - Scrutin du 16 janvier 2025

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 951-1-1 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1094 du 24 novembre 2023 relatif à l'Université de technologie de Tarbes ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de technologie Tarbes Occitanie Pyrénées du 19 juin 2024 relative à la création du CSAE ;

Vu l'arrêté électoral du 24 octobre 2024 relatif à l'organisation des opérations électorales pour le Comité Social d'Administration et d'Etablissement ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du scrutin du 16 janvier 2025 ;

Article 1^{er} : Proclamation des résultats

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA au Comité Social d'Administration et d'Etablissement (CSAE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	10 titulaires + 10 suppléants
Nombre d'électeurs inscrits	372
Nombre de bulletins de vote	154
Nombre de votes blancs ou nuls	9
Nombre de suffrages valablement exprimés	145
Taux de participation	41.40 %

Sont proclamées élues pour siéger au Comité Social d'Administration et d'Etablissement (CSAE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées les personnes dont les noms suivent :

Liste UNSA

1. ABADIE Amandine
2. GANDEGNON Médessé
3. LEFRANC Erica
4. DIENOT Jean-Marc
5. BOUERIE Tiphaine
6. VICENTE Antonio
7. GRIMAULT Laurence
8. FERRAO José
9. FAZZINI Marina
10. SEMPASTOUS Matthieu
11. DOGBLE Codjovi
12. CASTA Eliane
13. MAFFRE Pascal
14. BRUMEAU Isabelle
15. DESFORGES Xavier
16. COMMANDRE Ysé
17. BALCAEN Yannick
18. SCHONHOFEN Emmanuel
19. ENAUD Nathalie
20. BOUERIE Olivier

Article 2 : Exécution

La Directrice Générale des Services de l'UTTOP est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées. Il sera transmis à Madame la Rectrice de Région Académique Occitanie, chancelière des universités.

Fait à Tarbes, le 16 janvier 2025,

Le Directeur de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées,

Jean-Yves FOURQUET

